

Petites subventions – Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Dénomination légale de l'organisation : Forêts et Développement Rural (FODER)

Intitulé du projet : Projet d'Appui à la Vulgarisation des Zones Clés de Biodiversité au Cameroun

Numéro de subvention : CEPF-112546

Date d'achèvement de ce rapport : 31/03/2022

Hotspot CEPF : Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Orientation stratégique : numéro 4 - Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les Peuples Autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, afin de conserver et de gérer la biodiversité d'importance mondiale

Date début du projet : du 1^{er} octobre 2021 au 28 Février 2022

PARTIE I : Présentation Générale

- 1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet** *(donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)*
 - **Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) :** En tant que représentant du gouvernement, il a joué un rôle important dans l'accompagnement technique pour la mise place du Groupe National de Coordination (GNC) des Zones Clés de Biodiversité (ZCB) au Cameroun. Notamment en mettant à la disposition de l'équipe de projet les textes règlementaires régissant la création des groupes de travail et les démarches à entreprendre pour faire adopter le GNC ZCB par le gouvernement du Cameroun.
 - **L'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) :** L'organisation a apporté un appui technique dans la planification des activités du projet et la facilitation de l'implication du MINEPDED dans le projet.
 - **BirdLife South Africa :** L'ONG a apporté un appui technique à travers la mise à disposition de son *Regional Red List and Key Biodiversity Area Programme Officer*, Simmy BEZENG pour assurer la formation des parties prenantes de manière bénévole sur les standards mondiaux pour l'identification des ZCB, et le partage d'expérience sur la mise en place des GNC –ZCB.

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

- Les capacités des parties prenantes (administrations, ONG nationales et internationales, universitaires-chercheurs, représentants des communautés locales et autochtones) ont été renforcées sur le standard mondial pour l'identification des zones clés pour la biodiversité (ZCB).
- Plus de 6 000 personnes ont été informés et sensibilisés sur la notion des ZCB et l'importance de la création d'un Groupe National de Coordination (GNC) des ZCB.
- Les documents fondateurs de création d'un GNC des ZCB prenant en compte le contexte camerounais, ainsi qu'un argumentaire pour la création d'un GNC des ZCB au Cameroun ont été élaborés par un groupe de réflexion mise en place pendant le projet.
- Le statut de ZCB du Massif Forestier de Tchabal Mbabo a été réévaluée selon les critères de la norme mondiale des ZCB. Elle a été partagée avec les décideurs afin qu'une grande attention soit portée sur la préservation de cette ZCB.
- Un partenariat a été créé avec le *Laboratoire de la faune, des aires protégées, sylviculture et technologie du bois* de l'Université de Dschang pour continuer à renforcer les capacités des étudiants et chercheurs sur les standards mondiaux de ZCB.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Les espèces prioritaires menacées à l'échelle mondiale sont mieux protégées grâce à la mise à jour des inventaires des Zones Clés pour la Biodiversité du Cameroun venant combler les lacunes en matière d'information	La réévaluation du massif forestier de Tchabal Mbabo a permis de confirmer son statut de Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB). Les informations fournies suite à la réévaluation permettront aux parties prenantes de la conservation au niveau national et international de mener des actions en vue de protéger cette ZCB.

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
La mise en place du Groupe National de Coordination (GNC) des Zone Clés de Biodiversité (ZCB) au Cameroun permettra de partager les informations sur la biodiversité au Cameroun et de renforcer les synergies d'actions	Au terme du projet, un groupe technique de réflexion pour la création du GNC des ZCB au Cameroun a été créé et ses capacités sur les standards mondiaux des ZCB renforcées. De plus, ce groupe de travail a élaboré les documents fondateurs de création d'un GNC de ZCB incluant une justification pour la mise en place d'un tel GNC au Cameroun. Ces documents ont été remis au MINEPDED pour examen et validation.

<p>Le renforcement des capacités des acteurs de la conservation sur les ZCB permettra de faire la mise à jour de la liste rouge de l'IUCN, d'identifier et de désigner les nouveaux sites répondant à la norme mondiale de ZCB</p>	<p>Dans le cadre du projet, un atelier de 4 jours s'est déroulé au mois de décembre 2021, sur les standards mondiaux d'identification des ZCB. Ainsi, les connaissances et capacités de 42 bénéficiaires (11 femmes inclus) issues des administrations gouvernementales, de la société civile et des centres de recherches universitaires ont été renforcées sur ce sujet mais aussi sur l'importance de la mise en place d'un GNC des ZCB au Cameroun. Par ailleurs, l'acquisition de ces nouvelles compétences a permis aux experts (ornithologue et batrachologue) et a FODER de réaliser la réévaluation du statut de ZCB de Tchabal Mbabo selon les critères de la norme mondiale des ZCB.</p>
<p>Les informations générées par la réévaluation des KBA de Yabassi et Tchabal Mbabo seront utilisées pour influencer les décisions politiques sur les mesures de conservation de ces sites</p>	<p>Au cours du projet, il a été possible de réévaluer uniquement la ZCB de Tchabal Mbabo car les données sur les espèces présentes dans la ZCB de Yabassi n'étaient pas disponibles. La réévaluation de Tchabal Mbabo s'est basée sur un total de 520 espèces soit 25 espèces de grands et moyens mammifères, 337 espèces d'oiseaux, 26 espèces d'amphibiens, 14 espèces de reptiles et 118 espèces d'herbacées, d'arbres et d'arbustes. La réévaluation la ZCB de Tchabal Mbabo a permis de révéler la présence de 11 espèces aux critères répondant aux normes de classement de Tchabal Mbabo en ZCB. Soit 7 espèces d'oiseaux (<i>Ploceus bannermani</i>, <i>Malaconotus gladiator</i>, <i>Poliolais lopezi</i>, <i>Urolais epichlorus</i>, <i>Psalidoprocne fuliginosa</i>, <i>Phyllastrephus poensis</i>, <i>Phyllastrephus poliocephalus</i>), 2 espèces d'amphibiens (<i>Phrynobatrachus steindachneri</i>, <i>Astylosternus rheophilus</i>) et 2 espèces de reptiles (<i>Lacertaspis chriswildi</i>, <i>Trioceros wiedersheimi</i>) Notons, par ailleurs, que les résultats de cette réévaluation ont été partagés avec les ministères et autorités nationales afin que la conservation de cette ZCB soit maintenue et améliorée.</p>

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

La formation réalisée sur le standard mondial pour l'identification des ZCB a suscité un fort intérêt des parties prenantes et plus particulièrement auprès des acteurs de la conservation et des universitaires. D'ailleurs, un partenariat avec le *Laboratoire de la faune, des aires protégées, sylviculture et technologie du bois* de l'Université de Dschang a été établi à travers ce projet pour permettre au dit laboratoire d'utiliser les outils de la formation sur le standard mondial ZCB afin de renforcer les capacités des étudiants et des chercheurs.

PARTIE II : Produits/livrables du Projet

5. Énumérez chaque produit/livrable tel qu'indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

N°	Description de livrable	Mise à jour du livrable
1	Production d'outils d'information et de sensibilisation sur les Zones Clés de Biodiversité (ZCB) en français et en anglais (ex : brochure , fiche technique sur le Groupe National de Coordination des Zones Clés pour la Biodiversité, bulletin d'information, ...)	<p>Plus de 6,000 personnes ont été informées et sensibilisées sur la notion des ZCB et sur l'importance de créer un GNC des ZCB au Cameroun à travers notamment la tenue de réunions et la diffusion de messages d'informations sur différents media (radio, site internet, newsletters, réseaux sociaux, etc.). Ainsi, au cours du projet, notre organisation a conçu et diffusé les supports de communications suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une brochure sur une ZCB (100 exemplaires imprimés en français et 100 en anglais). - Un bulletin d'information intitulé « Comprendre le standard des Zones Clés pour la Biodiversité de A à Z » (150 exemplaires imprimés en français et 150 en anglais). - Une fiche technique sur le Groupe National de Coordination des Zones Clés pour la Biodiversité (100 exemplaires imprimés en français et 100 en anglais). - Deux articles publiés sur la plateforme LinkedIn.
2	Une base de données d'experts nationaux par groupe de taxons est disponible	29 experts nationaux par groupe de taxons ont été identifiés. Il s'agit de 8 botanistes, 4 ornithologistes, 6 experts en mammifères, 2 experts en batraciens et reptiles, 6 experts en insectes et acariens, 3 experts en poissons.
3	Un rapport de l'atelier de formation des parties prenantes sur le standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité est disponible	<p>Au cours du mois de décembre 2021, 42 personnes (31 hommes et 11 femmes) ont été formées sur les standards mondiaux pour l'identification des ZCB. Ces bénéficiaires étaient issues des ministères (Ministère de l'Environnement, la Protection de la Nature et du Développement Durable ; Ministère des Forêts et de la Faune ; Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales), des universités et institutions de recherches (Université de Dschang, Université de Douala, Université de Yaoundé 1, Université de Buéa, Université de Ngaoundéré, IRAD, Ecole de Faune de Garoua), des organisations de la société civile (FODER, ECODEV, AJESH, OKANI, CASE, CAG, TFRD, GDA, CERAF-Nord, ABOYERD, CAMBIO-Ebo Forest Research Project, Club des Amis de Gorilles de la forêt d'Ebo, Hope Cameroun Environment, WCS, AWF, IUCN) et des secteurs privés (Essah Consulting).</p> <p>Au terme de cet atelier de 4 jours un rapport a été produit et partagé avec les participants de ladite formation ainsi que toutes les parties prenantes du projet de manière générale.</p>

4	Les administrations, ONG nationales et internationales, Universitaires-chercheurs, représentants des communautés locales ont été informés sur l'importance de la mise sur d'un Groupe National de Coordination (GNC) des ZCB au Cameroun	Au moins 42 personnes issues des administrations (MINEPDED, MINFOF, MINEPIA, MINRESI), des ONG nationales et internationales (FODER, ECODEV, AJESH, OKANI, CASE, CAG, TFRD, GDA, CERAF-Nord, ABOYERD, CAMBIO-Ebo Forest Research Project, Hope Cameroun Environment, WCS, AWF, IUCN), des universités et des centres de recherches (Universités de Dschang, Douala, Yaoundé 1, Buéa, Ecole de Faune de Garoua, IRAD), des communautés locales et autochtones (communauté de la forêt d'Ebo, communauté du massif forestier de Tchabal Mbabo) ont été informés sur l'importance de la mise sur d'un GNC des ZCB au Cameroun au cours de la réalisation d'un atelier de formation de 4 jours au mois de décembre 2021.
5	Un groupe de réflexion pour la mise en place du Groupe de Coordination National des Zones Clés pour la Biodiversité a été désigné	Un groupe de réflexion sur la création du GCN des ZCB au Cameroun, composé de 7 membres volontaires issues du MINEPDED, de l'UICN, des Universités et institutions de recherches ainsi que des organisations de la Société Civile (FODER, ECODEV et CASE) a été établi. Ce groupe de travail a en outre élaboré les documents suivants : - Les Termes de référence du GNC des ZCB au Cameroun (ie. Objectifs, fonctionnement, rôle et responsabilité, règles et procédures, résultats attendus) - Un mémorandum intitulé « Pourquoi un GNC des ZCB au Cameroun » destiné au Ministre en charge de l'environnement et du développement durable (MINEPDED), - Un Plan de plaidoyer permettant d'influencer l'administration pour adopter le GNC des ZCB comme un instrument contribuant au respect des engagements nationaux et internationaux sur la biodiversité.
6	Les statuts des ZCB de Yabassi et Tchabal Mbabo sont réévalués selon les critères de la norme mondiale de ZCB	Seule la ZCB de Tchabal Mbabo a pu être réévaluer car les données sur la biodiversité de la ZCB de Yabassi n'étaient pas disponible. Aussi, l'inventaire des espèces présentes dans la ZCB de Tchabal Mbabo mené en 2021 par FODER a permis de confirmer que 11 espèces répondent aux normes de classement du site en ZCB. Il s'agit de 7 espèces d'oiseaux (<i>Ploceus bannermani</i> , <i>Malaconotus gladiator</i> , <i>Poliolais lopezi</i> , <i>Urolais epichlorus</i> , <i>Psalidoprocne fuliginosa</i> , <i>Phyllastrephus poensis</i> , <i>Phyllastrephus poliocephalus</i>), de 2 espèces d'amphibiens (<i>Phrynobatrachus steindachneri</i> , <i>Astylosternus rheophilus</i>) et 2 espèces de reptiles (<i>Lacertaspis chriswildi</i> , <i>Trioceros wiedersheimi</i>).

6. Décrivez tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

Dans le cadre des actions d'éducation et de sensibilisation des parties prenantes du projet et du grand public dans son ensemble, des supports de communication ont été produits en langue française et anglaise sur les Zones clés pour la Biodiversité (ZCB) et l'importance d'un Groupe National de Coordination des ZCB. Il s'agit par exemple d'une brochure sur le projet, d'une fiche technique sur le Groupe National de Coordination des Zones Clés pour la Biodiversité et d'un bulletin d'information ou newsletter intitulé « *Comprendre le standard des Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) de A à Z* ».

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Leçons apprises

7. Décrivez toutes les leçons apprises lors de la conception et de la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

- La formation sur le Standard mondial pour l'identification des ZCB étant très technique une adaptabilité ou ajustement des modules de formation est nécessaire pour les communautés afin d'obtenir leur forte implication dans l'évaluation des ZCB.
- La vulgarisation des informations sur le standard mondial pour l'identification des ZCB contribue à mobiliser un grand nombre d'acteurs de la conservation et de chercheurs.
- La prise en compte des réalités politiques, institutionnelles, juridiques d'un pays permet d'ajuster et de contextualiser le processus de création d'un GNC des ZCB.

Pérennité/Réplication

8. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

- La formation sur le standard mondial sur l'identification des Zones Clés de Biodiversité (ZCB) organisée dans le cadre du projet a permis à des acteurs de la conservation d'acquérir des connaissances sur les critères de classification des sites en ZCB et par conséquent, de les doter de moyens leur permettant de réévaluer une ZCB et d'identifier des nouvelles zones.
- Le groupe de travail technique (GTT) ou de réflexion pour la création du GNC des ZCB mis en place dans le cadre du projet, va poursuivre ses actions de plaidoyer auprès du gouvernement et de mobilisation des ressources supplémentaires (ressources humaines et financières) pour aboutir à la création GNC des ZCB au Cameroun.
- La forte emprise des pouvoirs publics ou des administrations sur les actions en lien avec la conservation au Cameroun pourrait freiner la mise en place rapide du processus de création du GNC des ZCB au Cameroun. En effet, dans le contexte du Cameroun, le cadre réglementaire tend à donner le pouvoir aux administrations de contrôler ce type de groupe. Par conséquent, le GTT développera des approches pour garantir l'autonomie de fonctionnement et de prise de décision du GNC des ZCB.

Sauvegardes

9. Si non-répertoriée comme une composante distincte du projet, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.

Aucunes sauvegardes ne furent déclenchées au cours du projet.

Financement supplémentaire

10. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet.

a. **Montant total du financement supplémentaire (USD)**

Aucun financement supplémentaire.

b. **Type de financement**

Veillez fournir une répartition des financements supplémentaires (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
----------	---------------------	---------

Commentaires/Recommandations supplémentaires

11. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF.

La réévaluation du statuts ZCB de Tchabal Mbabo en ZCB ayant étant concluante, les organisations de la société civile et les bailleurs de fonds doivent renforcer leurs actions de conservation afin de veiller à la poursuite de la protection de cette zone de conservation prioritaire.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau du hotspot, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les lister ci-dessous et rendre compte de la (des) contribution(s) du projet.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Description de la contribution réelle
L'inventaire des Zones Clés pour la Biodiversité de Tchabal Mbabo et Yabassi est mis à jour pour combler les lacunes de connaissances essentielles, particulièrement en ce qui concerne la sous-région des forêts de la Basse Guinée, et les écosystèmes d'eau douce.	01	Au cours du projet, il a été possible de réévaluer uniquement la ZCB de Tchabal Mbabo car les données sur les espèces présentes dans la ZCB de Yabassi n'étaient pas disponibles.

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.

13. Bénéfices pour les individus

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Rapportez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée en raison de votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques, ou comment mener une patrouille.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*	Le (s) sujet (s) des formations
31	11	Formation sur le standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité et sur l'importance de la mise en place d'un GNC-ZCB.

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

13b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Rapport sur le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu une augmentation de leurs revenus ou des avantages en espèces (monétaires) en raison de votre projet d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production de la pêche, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour effectuer des patrouilles.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers *	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers *	Description des avantages
--	---	---------------------------

** Ne comptez pas le personnel de votre organisation dont les revenus proviennent directement de la subvention CEPF. Ne comptez pas plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

14. Aires protégées

Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues.

Rapporter le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créés et / ou agrandis à la suite de votre projet. Les aires protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'Aire protégée*	Pays	Original # d'hectares**	Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de déclaration légale ou d'extension	Longitude***	Latitude***
--------------------------------	-------------	--------------------------------	--	---	---------------------	--------------------

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Entrez la taille totale d'origine, à l'exclusion des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, entrez zéro.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.*

15. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité/ Key Biodiversity Area (KBA) avec une gestion améliorée.

Rapport sur le nombre d'hectares dans les KBA sous gestion améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, à la suite de votre projet. Les exemples de gestion améliorée comprennent, sans s'y limiter : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité des collets, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles / halieutiques durables. N'enregistrez pas toute la zone couverte par le projet - enregistrez uniquement le nombre d'hectares qui ont amélioré la gestion.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une KBA était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées », et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la KBA	Code KBA du profil d'écosystème	Nombre d'hectares améliorés*
---------------	---------------------------------	------------------------------

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Indiquez le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité, suite à votre projet.

Un paysage de production est défini comme un site en dehors d'une zone protégée où peuvent se dérouler l'agriculture commerciale, la foresterie ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "une gestion renforcée de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que de meilleures pratiques et lignes directrices mises en œuvre, de programmes d'incitation instaurés, de sites / produits certifiés et de réglementations de récolte durable introduites.
- Les aires protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, parce que leurs hectares sont comptés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure tout ou partie d'une ZCB non protégée.

Nom du paysage de production *	# d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité **	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
--------------------------------	---	-------------	--------------	-------------------------------

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu sur 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 de ces mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant est de 500.

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production,

utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.

17. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Pays de la communauté	Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires		
	Petits propriétaires fonciers	Économie de subsistance	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*		Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé et éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de gouvernance	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Ebouti			x					Cameroun							x	x		1	
Baka			x					Cameroun							x	x		1	
Banyo			x					Cameroun							x	x		1	

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18. Politiques, lois et réglementations

Indiquez les politiques, les lois et les règlements avec des dispositions de conservation de la biodiversité qui ont été promulgués ou modifiés à la suite de votre projet. Les « politiques » se rapportent aux déclarations d'intention formellement adoptées ou poursuivies par un gouvernement, y compris au niveau sectoriel ou infranational. Les « lois et règlements » se rapportent aux règles ou aux ordres officiels, prescrits par l'autorité. Toute loi, règlement, décret ou arrêté peut être inclus.

18a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet.

N°	Nom de la politique, de la loi ou du règlement	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)																
		Local	National	International	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	Autre*	

* Si vous avez sélectionné "autre" dans la liste ci-dessus, donnez une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date de promulgation ou de modification (MM / JJ / AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser cette promulgation / modification

19. Pratiques favorables à la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Dressez la liste de toutes les entreprises qui ont adopté des pratiques respectueuses de la biodiversité à la suite de votre projet. Bien que les entreprises prennent diverses formes, aux fins du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est celle qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

N°.	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité	Pays où la pratique favorable à la biodiversité a été adoptée par l'entreprise.
-----	---------------------	--	---

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés.

Faites un rapport sur tous réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés à la suite de votre projet. Les réseaux / partenariats devraient avoir des avantages durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux / partenariats informels sont acceptables. Des exemples de réseaux / partenariats incluent: une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

Ne listez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

N°.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il établi ce réseau / partenariat? O/N	Pays concerné(s)	Objectif
1	FODER/Laboratoire de la faune, des aires protégées, sylviculture et technologie du bois de l'Université de Dschang.	2022	Oui	Cameroun	Vulgariser le standard ZCB à travers le renforcement de capacités des étudiants et chercheurs sur le standard mondial pour l'identification des ZCB

21. Financement durable

Mécanisme de financement durable fournissant des fonds pour la conservation.

Énumérez tous les mécanismes de financement durable qui fonctionnent, créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent un financement à long terme (généralement cinq ans ou plus). Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de frais ou de taxes qui génèrent un financement à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

N°.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de création (AAAA)**	Description***	Pays
-----	---------------------------------	------------------------	---------------------------	----------------	------

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°.	Intervention de projet (marquer avec un x)			Le mécanisme a-t-il fourni des fonds pour la conservation pendant votre projet?
	Création du mécanisme	Appui au mécanisme que existait déjà	Création puis appui à ce nouveau mécanisme	

22. Espèces de la Liste rouge

Espèces de la Liste rouge bénéficiant d'une intervention directe de conservation.

Si le projet comprenait des interventions de conservation directes qui ont bénéficié aux espèces menacées au niveau mondial (CR, EN, VU, EW), conformément à la Liste Rouge de l'UICN, ajoutez l'espèce ci-dessous.

Les exemples d'interventions comprennent : la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes d'élevage en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour arrêter le trafic d'espèces sauvages et l'éradication des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (Eng)	Statut (VU, EN, CR ou EW)	Intervention	Tendance de la population sur le site (croissant, décroissant, stable ou inconnu)
-------	--------	------------------	---------------------------	--------------	---

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'activité et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse e-mail générique) afin que les parties intéressées puissent demander plus d'informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : Forêts et Développement Rural (FODER)

Adresse e-mail générique : forest4dev@gmail.com